

LICENCE PROFESSIONNELLE CONSEILLER, SOUSCRIPTEUR, GESTIONNAIRE EN ASSURANCES

DIPLÔME NIVEAU 6

DURÉE	En centre : 12 mois.	TARIF	Plusieurs dispositifs de financement sont accessibles selon les critères de prise en charge de chaque OPCO.
SITES	Laxou, Nancy, Lunéville, Longwy, Jœuf, Blénod-lès-Pont-à-Mousson	CONTACT	Gabrielle MATHIOT 03 83 95 44 93 - 06 45 88 82 90 - g.mathiot@eesc.fr
DATES	Dans le cadre d'une formation diplômante du CNAM : en fonction des dates d'examen définies par le CNAM.		

PRÉREQUIS

Être titulaire d'un bac +2 ou d'un titre RNCP de niveau 5 dans les domaines de l'assurance, de l'économie, de la gestion ou du droit.

ACCÈS

Dans le cadre d'une formation diplômante du CNAM : en fonction des dates d'examen définies par le CNAM.

EFFECTIF

Dans le cadre des dispositifs de formation en alternance, les effectifs se situent entre 12 et 25 participants.

OBJECTIFS

- ▶ Valider des compétences professionnelles qui visent à être capable d'appréhender les nouvelles problématiques du risque et de l'assurance, de souscrire et gérer ces risques, de négocier un contrat et conseiller un client, de manager une équipe de proximité ou de conduire un projet.

PROGRESSION PÉDAGOGIQUE / BLOCS DE COMPÉTENCES

Bloc 1

- ▶ Gestion de données numériques à des fins assurantielles.

Bloc 2

- ▶ Analyse et diagnostic des besoins en assurance.

Bloc 3

- ▶ Prospection et communication.

Bloc 4

- ▶ Pratique réflexive et démarche de recherche en assurance.

Bloc 5

- ▶ Animation d'une petite équipe.

Bloc 6

- ▶ Compréhension du marché de l'assurance et de la stratégie des acteurs.

Bloc 7

- ▶ Conseil, souscription, gestion de produits d'assurance.

PLATEAUX TECHNIQUES

- ▶ Des salles informatiques équipées de l'ensemble des logiciels nécessaires à l'apprentissage des techniques professionnelles et bénéficiant d'une connexion internet

SUITES DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS

- ▶ À l'issue de sa formation, le titulaire de la Licence Professionnelle Conseiller, Souscripteur, Gestionnaire en Assurances pourra opter pour une insertion professionnelle directe sur des missions de chargé de clientèle ou de conseiller gestionnaire de clientèle.



PUBLIC

- Cette formation est ouverte à tous les types de publics :
- ▶ Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi.
 - ▶ Alternant en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.
 - ▶ Personnes en reconversion et salarié suivi dans le cadre du CEP.
 - ▶ Étudiants.

ADMISSION

- ▶ Organisation de réunions d'informations collectives, présentation du dispositif.
- ▶ Évaluation de la maîtrise des compétences socle via un test de positionnement afin de valider l'entrée dans tout dispositif qualifiant.
- ▶ Analyse du parcours individuel (dernière classe fréquentée, diplômes validés...) suivie d'un entretien de motivation.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES MOBILISÉS

- ▶ La formation s'appuiera sur l'alternance d'apports théoriques, d'analyses de cas, de partages d'expérience et de réflexions collectives. Pédagogie active et participative, jeux de rôles, discussions, mises en situations professionnelles, simulations orales et études de cas pratiques.
- ▶ Organisation des enseignements selon un découpage progressif des connaissances. En fonction du statut du stagiaire, la formation se déroulera à temps plein ou à temps partiel et selon un mode 100 % présentiel, mixte ou à distance.

ENCADREMENT ET ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES

- ▶ Nos responsables pédagogiques et formateurs sont des professionnels reconnus dans leur métier, maîtrisant les compétences techniques des métiers visés par nos dispositifs de formation.
- ▶ Nos intervenants sont diplômés de l'enseignement supérieur dans les disciplines générales en capacité de mettre en place un suivi individualisé.
- ▶ Nos formateurs ont suivi des dispositifs de formation de formateurs spécialisés dans les techniques propres à l'insertion socioprofessionnelle.
- ▶ Nos équipes comptent également un référent en charge de la mobilité internationale ainsi qu'un référent handicap.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ▶ Après le positionnement et/ou l'entretien initial, des évaluations intermédiaires de contrôle d'acquisition des compétences permettront à l'équipe d'évaluer les acquis et de mesurer les progrès de chacun et son degré d'autonomie par rapport aux compétences nouvellement acquises.
- ▶ Le cas échéant, le contrôle en cours de formation (CCF) et/ou les épreuves de certification finales viendront sanctionner le dispositif de formation.